

Enfin, la maladie qui aurait avec l'éléphantiasis le plus d'analogie serait l'hypertrophie simple du derme. Mais ici la peau conserve sa souplesse; elle est plutôt flasque que dure et tendue; elle ne se couvre pas d'éminences rugueuses, et laisse au tissu cellulaire son état normal. C'est à la tête, au cou, à la cuisse, plutôt qu'à la partie inférieure des membres abdominaux, qu'on l'a observée. Enfin, le développement cutané s'opère le plus souvent dans le sens de la largeur, et donne lieu à l'extension démesurée des téguments dans la partie affectée. Il est donc très-facile de saisir les différences de ces états morbides. L'éléphantiasis arabe est bien une hypertrophie du derme, mais avec excroissances développées sur la surface papillaire, envahissement et condensation d'une couche plus ou moins épaisse des tissus cellulaire et adipeux.

h. — Traitement de l'éléphantiasis des Arabes. — Le traitement diffère selon la période à laquelle il correspond, et selon le mode de développement de la maladie.

Si l'intumescence est encore peu considérable, si son accroissement s'opère sous l'influence d'accès fébriles et d'invasions érysipélateuses, on peut avoir recours à des émissions sanguines, aux boissons délayantes et diurétiques, aux purgatifs, à un régime sévère, en même temps que la partie menacée est mise en repos et dans une position assez élevée.

Lorsque l'éléphantiasis s'accroît très-lentement et a déjà acquis un certain volume, on est réduit à l'emploi des bains alcalins et sulfureux, des douches de vapeur, à l'usage des préparations d'iode et des remèdes altérants.

La compression peut avoir de l'utilité. Les lotions chlorurées, ou de décoction de suie, les cautérisations avec la poudre de Vienne, peuvent modifier et l'odeur et l'aspect des chairs, quand il y a des ulcérations, des érosions, des végétations et un suintement fétide.

L'impossibilité de ramener les parties affectées à leur état normal a suggéré l'idée de les enlever. Cette opération n'est nécessaire que si le poids considérable, la gêne et la fatigue

qui en résultent, font de la tumeur éléphantiasique une cause perpétuelle de tourment. Mais comme ces tumeurs sont rarement douloureuses par elles-mêmes, les malades consentent le plus souvent à les garder. Il existe d'ailleurs des différences assez grandes quant aux résultats des opérations.

L'amputation pratiquée pour l'éléphantiasis de la jambe a été jugée compromettante par Hendy, par Alard (1); cependant elle n'a pas toujours été sans succès (2).

Les chances de réussite sont beaucoup plus nombreuses lorsque la maladie occupe l'avant-bras, la main ou les doigts; témoin les faits cités par Kennedy, Davidson (3), Heyfelder (4), Lebert (5), L'Herminier (6), Guersent (7).

L'amputation de la peau du pénis a été faite avec avantage par Tripier, Folchi, Ogier.

Celle du scrotum a été exécutée, avec des résultats souvent heureux, par Larrey, Delpech, Clot-Bey, Gaetani-Bey, Labat, Graefe, Tournesko, M. Lenoir, etc. Je me borne à cette simple indication. Les détails relatifs à l'opération ne peuvent trouver place dans cet ouvrage.

II^e DIVISION.

MALADIES CUTANÉES CHRONIQUES CONSIDÉRÉES AU POINT DE VUE ÉTIOLOGIQUE.

Les maladies cutanées chroniques dépendent souvent de causes qu'il est très-important de connaître pour donner au traitement des règles précises. Or, une division d'une simplicité et d'une évidence incontestables se présente ici : ou bien

(1) *Histoire, etc.*, p. 357.

(2) Voyez trois exemples d'amputations de la cuisse faites avec succès par MM. Sainte-Colombe, Leroux et Petit (île de la Réunion). (*Gaz. méd.*, 1858, p. 23.) Il est assez remarquable, mais peu surprenant vu la nature non diathésique de la maladie, que l'amputation faite sur des tissus qui n'étaient pas entièrement sains, n'en a pas moins réussi.

(3) *Edinb. Journ.*, 1838. (*Expérience*, t. II, p. 104.)

(4) *Revue méd.*, 1842, t. III, p. 117.

(5) *Physiologie pathologique*, t. II, p. 45.

(6) *Mém. de la Soc. de Biologie*, t. II, p. 67.

(7) *Gaz. des Hôpit.*, 1857, p. 463 et 564.

les affections cutanées ont leur cause dans la région même qui est affectée, et cette cause est appréciable aux sens; ou bien elles ont une origine intérieure et dépendent de dispositions générales, constitutionnelles, dont elles ne sont que de simples manifestations. Les premières sont dues à la présence d'êtres organisés, de parasites de nature animale ou végétale. Les secondes sont les résultats de diverses diathèses.

Les maladies cutanées chroniques envisagées au point de vue étiologique doivent donc être divisées en *parasitaires* et *diathésiques*.

1^{re} SOUS-DIVISION.

MALADIES CUTANÉES CHRONIQUES PARASITAIRES.

On nomme *parasite* un être organisé qui se loge et se nourrit aux dépens d'un autre individu. Sa présence dans un organisme auquel il est étranger, est pour celui-ci une source de gêne, de souffrances et de dépérissement. Plusieurs affections cutanées sont dues à ce genre de causes. Les unes sont provoquées par des parasites animaux, ce sont des maladies *zoo-parasitaires*; les autres sont produites par des parasites de nature végétale, ce sont des maladies *phyto-parasitaires*.

1^{re} SECTION. — MALADIES CUTANÉES ZOO-PARASITAIRES.

Des insectes ou des vers peuvent déterminer divers états morbides, par leur nombre à la surface de la peau, par leur introduction dans le tissu de cet organe, ou par leur développement sous le derme.

Trois maladies seront plus spécialement l'objet des considérations qui vont suivre, savoir : la *phthiriasis*, la *gale* et le *dragonneau*. D'autres êtres du règne animal occasionnent certains désordres. L'*æstre* a quelquefois déposé ses œufs dans le tissu de la peau humaine, et a donné lieu à des altérations plus incommodes que dangereuses (1). La *chique* (*pulex penetrans*) agit de même et détermine assez fréquemment des

(1) *Revue méd.*, 1833, t. III, p. 140, 148. — *Gaz. méd.*, t. III, p. 349.

tumeurs aux pieds, aux talons, ou sous les ongles des orteils; tumeurs rendues assez volumineuses par la production d'une sorte de vessie renfermant les œufs de l'animal, et dont les nègres sont habiles à se débarrasser. Différents observateurs ont été témoins de ces faits, étrangers à nos climats (1).

I. — PHTHIRIASIS.

La phthiriasis, ou maladie pédiculaire, est causée par la présence des poux en plus ou moins grande abondance dans les régions où il est rare d'en observer.

Chez les enfants et les gens malpropres, les poux ordinaires (*pediculi capitis*) se multiplient souvent dans les cheveux. Chez les adultes qui s'exposent à des contacts impurs, le *pediculus pubis* (morpion) s'attache aux parties velues des organes génitaux. La présence de ces insectes est incommode; mais elle ne constitue pas une maladie.

La multiplication des poux sur la face ou sur le tronc et les membres, malgré les soins de propreté, constitue, au contraire, un état réellement morbide. Les poux du corps (*pediculi corporis*) sont ordinairement plus gros et plus blancs que ceux de la tête.

La maladie pédiculaire a été connue des anciens. Aristote la mentionne (2). Mais Hippocrate n'en parle point. Elle avait reçu des Grecs le nom de *phthiriasis* (φθειρ, pou). Celse désigne par ce mot la production des poux entre les poils des paupières (3). Galien, attribuant la formation de ces insectes à une altération des humeurs, suppose qu'ils naissent sous la peau (4). Selon Cœlius Aurelianus, la phthiriasis ne dépend pas de la production d'une autre espèce, mais de l'abondance des poux ordinaires (5).

(1) Voyez la Thèse de M. L'Herminier. Paris, 1826, n° 169, p. 27.

(2) *Historia animalium*, lib. V.

(3) *De re medica*, lib. VI, cap. III, sect. I, art. IX, p. 324.

(4) *De composit. medicamentarum localium*, lib. I, cap. VII. *De phthiriasi, hoc est morbo pediculari*. (*Opera*, t. II, p. 178.)

(5) *De morb. chroniq.*, lib. IV, cap. II. *De phthiriasi*, p. 497.

Serenus Sammonicus parle de la phthiriasse dans ses vers, et lui attribue la mort du poète Phérécyde de Sciros, et du dictateur Sylla ⁽¹⁾. Aetius ⁽²⁾, Avicenne ⁽³⁾ et plusieurs autres Arabes en disent quelques mots. Divers auteurs des XVII^e et XVIII^e siècles en rapportent des exemples ⁽⁴⁾. Plusieurs monographies en ont traité; telles sont celles de Reichard ⁽⁵⁾, de Reydellet ⁽⁶⁾, de Tournadour ⁽⁷⁾. Enfin, d'assez nombreuses observations ont été publiées par Rochard ⁽⁸⁾, Pajon ⁽⁹⁾, Chivaud ⁽¹⁰⁾, Marchelli ⁽¹¹⁾, Alard ⁽¹²⁾, Cazals ⁽¹³⁾, Chèze ⁽¹⁴⁾, Valot ⁽¹⁵⁾, Sinclair ⁽¹⁶⁾, Carlo Novellis ⁽¹⁷⁾, Amelung ⁽¹⁸⁾, Bryant ⁽¹⁹⁾, Cazimir Picard ⁽²⁰⁾, Durr ⁽²¹⁾, Jeitteles ⁽²²⁾, Faget ⁽²³⁾, Félix Legros ⁽²⁴⁾, Labarraque ⁽²⁵⁾, Reese ⁽²⁶⁾, Devergie ⁽²⁷⁾.

⁽¹⁾ *Carmen de Medicina*, Venetiis, 1488. — *Ælianus*, IV, *Var. Hist.*, XXIX. — *Plinius*, XI, 33.

⁽²⁾ *Tetrabib.* II, serm. II, cap. 67.

⁽³⁾ *Canon*, lib. IV, fen. VII, tract. IV, cap. XXVI.

⁽⁴⁾ *Forestus*, lib. VIII, Obs. 14, 16; lib. XI, Obs. 46. — *Amatus Lusitanus*, cent. III, cur. 58. — *Camerarius*; *Memor.*, cent. XIII, n° 89. — *Schenck*, liv. V, Obs. 180. — *Welsch*; *De vena medinensi*, etc.

⁽⁵⁾ *Essai sur la maladie pédiculaire ou phthiriasse*. Paris, 1803.

⁽⁶⁾ *Kniphof et Reichard*; *De pediculis*, etc. Erfurti, 1759, p. 39.

⁽⁷⁾ *Sur le phthiriasse et sur l'œdème*, etc. (Thèses de Paris, 1816, n° 140.)

⁽⁸⁾ *Ancien Journal*, t. XLI, p. 26.

⁽⁹⁾ *Ibid.*, t. LVI, p. 369.

⁽¹⁰⁾ *Annales cliniques de Montpellier*, t. II, p. 216.

⁽¹¹⁾ *Mém. de la Soc. méd. de Gènes*. (*Biblioth. méd.*, t. XVIII, p. 269.)

⁽¹²⁾ *Ibid.*, p. 274.

⁽¹³⁾ *Journal général*, t. XXX, p. 169.

⁽¹⁴⁾ *Bullet. de la Faculté de Méd. de Paris*, 1812, p. 159.

⁽¹⁵⁾ *Revue méd.*, t. IX, p. 390.

⁽¹⁶⁾ *A pedicular eruptive disease*. (*Calcutta medical Transactions*, t. I, p. 144.)

⁽¹⁷⁾ *Repert. méd. chir. del Piemonte*. (*Journ. des Conn. méd.-chir.*, 1835, t. III, p. 383.)

⁽¹⁸⁾ *Hufeland's Journ.* (*Gaz. méd.*, 1838, t. VI, p. 23.)

⁽¹⁹⁾ *Gaz. méd.*, 1838, t. VI, p. 304.

⁽²⁰⁾ *Bullet. de Thérap.*, t. XIV, p. 177.

⁽²¹⁾ *Gaz. Méd.*, 1840, t. VIII, p. 618.

⁽²²⁾ *Oesterreichisch medicinische*, etc. (*Gaz. méd.*, 1842, t. X, p. 104.)

⁽²³⁾ Thèses, 1844, n° 250, p. 37. Cette Observation, recueillie dans le service de M. Devergie à l'hôpital Saint-Louis, a été reproduite dans le *Traité des maladies de la peau* de ce médecin, p. 409.

⁽²⁴⁾ *Gaz. des Hôpit.*, 1846, p. 495.

⁽²⁵⁾ *Ibidem*.

⁽²⁶⁾ *Notes of hospital practice*. (*American Journ. of med. Sciences*, 1850, t. I, p. 93.)

⁽²⁷⁾ *Bullet. de l'Acad. Impér. de Méd.*, t. XXIII, p. 318.

La phthiriasse peut avoir son siège sur toute la surface de la peau. Mais, comme l'a avancé Celse et comme le prouvent les exemples fournis par Forestus et par Chèze, de Châlons-sur-Marne, les poux n'ont quelquefois habité que les paupières. Le fait communiqué par ce dernier observateur fut recueilli chez un enfant de neuf mois, qui éprouvait aux yeux une très-vive démangeaison. Il maigrissait. On trouva de ces parasites sur les paupières. Des topiques mercuriels firent disparaître cette phthiriasse locale. Chèze rappelle que Lejeune avait vu de petits insectes semblables à des poux sur les conjonctives de plusieurs personnes du même quartier. Une femme les enlevait avec une aiguille.

Plusieurs auteurs ont aussi fait mention de vésicules et de tumeurs contenant des poux ⁽¹⁾. On serait en droit de contester l'exactitude de ces faits; cependant, ils sont fortement appuyés par une observation du baronet Wilmot, laquelle fut communiquée à Heberden ⁽²⁾. Il s'agit de petites tumeurs disséminées sur la peau, qui présentaient un certain mouvement et faisaient éprouver une forte démangeaison. On les ouvrit avec une aiguille, et on les trouva pleines de poux vulgaires très-blancs. Wilmot prescrivit des lotions avec l'esprit de vin, l'huile de térébenthine et le camphre. Les poux étaient morts le lendemain.

Il a été question d'autres fois de poux sortant de l'intérieur du corps par les voies naturelles. Sauvage accepta sans défiance une histoire qui lui fut communiquée par Lefèvre, médecin d'Uzès et correspondant de l'Académie des Sciences de Paris, en 1728. A cette époque encore, les savants les plus illustres admettaient volontiers des récits fort étranges. De celui que rapporte Lefèvre, il résulterait qu'un homme rendait chaque jour, par les yeux, les oreilles, l'anus, l'urètre, et en outre par les plaies de la phlébotomie, des poux, des puces,

⁽¹⁾ *Forestus*; *Schol.*, lib. VIII, Obs. XV. — *Borellus*, cent. I, *Obs. méd.*, 20. — *Ephem. nat. cur.*, dec. II, ann. I, Obs. 5; ann. IV, Obs. 13. *Append.*, p. 189, ann. V; *app.*, p. 27-37, Obs. 13.

⁽²⁾ *De morborum hist. et curat.*, ed. de Semmeling. Francof. ad Mœnum, 1804, p. 278.

des fourmis, des araignées, des lombrics et même des scarabées (1).

Ce peu de mots fixe assez sur la valeur du fait. Il en a été cité un autre moins extraordinaire, et peut-être plus authentique, quoique dépourvu encore de l'exactitude désirable. Il a été publié par Marchelli; c'est celui d'une femme de cinquante ans, robuste, sujette à des érysipèles, et ensuite à la phthiriasse. Les poux, très-petits, couvraient le corps, et de plus sortaient par l'anus et par l'oreille (2).

Pour mettre l'étude de la phthiriasse à l'abri des inductions mal fondées, il convient d'en élaguer ces histoires, d'ailleurs peu nombreuses, qui n'offrent point les garanties d'une observation sérieuse.

a. — Causes de la phthiriasse. — 1° Cette maladie a été d'une fréquence à peu près égale dans les deux sexes. Cependant, en rapprochant 25 des observations ci-dessus mentionnées, on en trouve 11 pour le sexe masculin et 14 pour le sexe féminin.

2° Cette maladie s'est montrée à presque tous les âges. On l'a vue chez des enfants de quatre ans (Casimir Picard, II^e Obs.), de huit (Durr, II^e Obs.; Casimir Picard), et de dix ans (Reydellet, I^{re} Obs.), et chez des personnes de soixante ans (Amelung, Tournadour), de soixante-quatre (Amelung), de soixante-huit (Reydellet), de soixante-dix (Carlo Novellis), de soixante-seize (Cazals), de quatre-vingt-quatre ans (Chivaud).

3° La phthiriasse a été observée chez des individus qui paraissaient bien constitués (Reydellet, p. 11, Tournadour), se tenant très-propres et se nourrissant convenablement (Pajon, Félix Legros, Devergie, etc.). Elle n'a même pas épargné de grands personnages. On dit qu'Hérode Antipas, Philippe II, roi d'Espagne, la fille de l'empereur Nicephore (3), etc., en sont morts.

(1) *Nosologia methodica*, t. II, p. 603.

(2) *Mém. de la Soc. Méd. de Gènes. (Biblioth. méd., t. XVIII, p. 269.)*

(3) Welsch; *De vena medinensi*, p. 42.

4° Plus souvent, cette maladie a atteint les individus faibles, plongés dans la misère, dans la malpropreté, dans l'ivrognerie (Durr, I^{re} Obs.), dans la débauche. Le malade dont M. Devergie et M. Faget ont donné l'histoire, venait de se livrer à de honteux excès et de vivre dans le vagabondage, lorsqu'il fut atteint de syphilis, de gale et de phthiriasse.

5° On a vu la phthiriasse chez des individus dont la transpiration, surtout celle des pieds, était naturellement infecte (Jeitteles, Durr, II^e Obs.)

6° La phthiriasse s'est montrée chez des individus ayant déjà des affections herpétiques, syphilitiques, scrofuleuses, scorbutiques, des ulcères cutanés (Jeitteles, Durr, Chivaud, Reydellet) ou des indices de cachexie séreuse (Picard, I^{re} et II^e Obs., Reydellet, p. 12).

7° Elle a été observée chez des personnes atteintes de lésion, d'affaiblissement du système nerveux, d'idiotie, d'aliénation mentale. Les cinq femmes mentionnées par Amelung étaient dans ces conditions de santé. Le sujet dont parle le Dr Reese était dans un état de stupidité. On a vu alterner la phthiriasse et la manie (1).

8° La maladie pédiculaire s'est montrée chez des individus sujets à des affections rhumatismales (Reydellet, Félix Legros), à l'asthme (Chivaud, Tournadour). Elle a paru, dans certaines constitutions médicales, comme suite de diverses maladies (2).

9° Enfin, cette maladie a été attribuée à une cause singulièrement dégoûtante et qui depuis longtemps ne se renouvelle plus. Du temps de Zacutus Lusitanus, les paysans croyaient guérir l'ictère en faisant avaler des poux. Une jeune fille, dit ce médecin, fut, par suite de ce traitement, atteinte de phthiriasse (3).

b. — Symptômes, marche, terminaisons de la phthiriasse. — 1° L'invasion pédiculaire a été quelquefois précédée d'accès de fièvre

(1) Perfect; *Annals of insanity, etc.*, n° 81.

(2) *Compte rendu de la Faculté de Médecine de Paris. (Ancien Journal, t. LVIII, p. 348.)*

(3) *Prazis admirabilis*, cap. II, Obs. 7. *Ephem. nat. cur.*, dec. II, ann. V, app., p. 37

intermittente (Cazals, Sinclair), de céphalée, puis de picotements, de prurit sur les diverses parties du corps.

2° Il s'est souvent formé des vésicules, des papules, des croûtes ou des squames, parfois des taches pétéchiales (Amelung).

3° Les poux ont apparu en nombre considérable sur la nuque, le dos, le devant de la poitrine, sous les mamelles, les aisselles, sur les avant-bras, les flancs, les cuisses, les jambes, entre les orteils (Amelung, IV^e Obs.) Quelques observateurs ont cru les voir sortir à travers les pores de la peau. Il a été constaté que la surface cutanée ayant été parfaitement nettoyée et débarrassée des insectes qui la couvraient, très-peu d'heures après on en retrouvait presque autant (Bryant).

4° Le plus souvent il n'y en avait ni dans les cheveux ni sur le pubis; mais dans d'autres cas ils formaient comme des fourmilières au milieu de pelotons de cheveux entortillés (Casimir Picard). D'autres fois, enfin, ils se cachaient en grand nombre sous des croûtes épaisses provenant d'un suintement plus ou moins abondant d'une matière visqueuse, roussâtre, infecte (Durr, Amelung, Faget).

5° Le prurit et l'irritation causée à la peau par cette multitude d'insectes, ont produit l'insomnie, l'agitation, la maigreur, la tristesse.

6° La maladie pédiculaire, en se manifestant, a paru diminuer et même faire cesser d'autres affections. On a vu l'asthme se calmer. La gale a disparu, pour se reproduire, quand les poux avaient été détruits (Devergie et Faget). La gale a pu se produire après la phthiriasse, et Rochard a même cru que l'une s'était métamorphosée en l'autre (1).

7° La durée de la phthiriasse n'a rien de déterminé. Quelquefois elle a pu disparaître rapidement, ou persister plusieurs années, malgré tous les moyens employés (Pajon, Alard, Vallot).

8° Sa cessation brusque a pu causer une mort rapide

(1) *Ancien Journal*, t. XLI, p. 26.

(Tournadour). La mort a aussi été la conséquence d'un état de détérioration et de faiblesse générales, ou des lésions du système nerveux (Picard, Amelung).

c. — Traitement de la phthiriasse. — La phthiriasse présente deux indications : la première est de tuer les insectes qui pullulent sur la peau; la seconde de combattre les dispositions morbifiques générales qui ont favorisé la génération pédiculaire.

Pour remplir la première indication, on s'est servi de la cévadille (Amelung), de la créosote étendue dans de l'eau (Jeitteles), et surtout des préparations mercurielles. Sinclair a employé les frictions avec l'onguent napolitain; les poux sont morts sur-le-champ. Tournadour a obtenu le même résultat. Reese s'est servi d'un onguent dans lequel entrait le nitrate de mercure: le malade a guéri, mais en présentant une légère salivation (1). Carlo Novellis a prescrit des lotions de sublimé, et Durr les bains alcalins avec les mêmes lotions. Hufeland avait proposé l'emploi des préparations arsénicales (2). M. Devergie a employé une pommade composée d'axonge, 30^{gr}, et de carbonate de potasse, 2, à 4^{gr}. Schwandner paraît avoir réussi par le moyen des frictions avec le savon vert (3).

La seconde indication réclame, si le sujet est faible et cachectique, une alimentation convenable, suffisante, et l'usage des toniques, tels que l'infusion de quinquina ou de gentiane.

Si quelques indices font soupçonner l'influence d'une diathèse herpétique ou scrofuleuse, on doit avoir recours aux bains sulfureux, qui peuvent atteindre un double but, car ils sont insecticides.

Enfin, il ne faut pas oublier que Cazals, ayant constaté les rapports de la phthiriasse avec une fièvre intermittente, guérit ces deux maladies par le moyen du quinquina.

(1) M. le Dr Jeannel a détruit les poux de la tête et du pubis, sans le moindre inconvénient, avec une pommade contenant un vingtième de stéarate de mercure.

(2) *Biblioth. méd.*, t. XLVIII, p. 116.

(3) *Journ. des Sciences méd. de Bruxelles*, 1856, t. II, p. 459.